

# E.P.A.G.



Ecole de Pilotage Amaury de la Grange - Aérodrome - 59660 MERVILLE

Tél : 03 28 42 94 49 Fax : 03 28 42 94 10

<http://www.iaagepag.com> Email : [epag@iaagepag.com](mailto:epag@iaagepag.com)

## **QUALIFICATION DE CLASSE M.E.P.DA42**

### **Formation avec expérience préalable**

Homologation DGAC n° 8-0136 DCS/PN/FOR du 18/01/2008

Déclaration d'existence de Formation Professionnelle Continue n° 3159 013 5159

### **CONDITIONS D'ADMISSION EN STAGE**

- être titulaire d'une licence PPL ou CPL en état de validité
- totaliser au moins 70 H de commandant de bord avion

### **OBJECTIFS**

- Connaître les limitations
- Savoir utiliser la documentation
- Piloter l'avion sur des trajectoires à vue en conditions normales et dégradées
- Traiter de la dissymétrie
- Gérer le vol après diverses pannes
- Savoir traiter la panne moteur après le décollage
- Savoir traiter la panne moteur avant la rotation et la procédure arrêt décollage

### **FORMATION PRATIQUE**

- |                            |           |
|----------------------------|-----------|
| - Cours théoriques         | 14 heures |
| - Vol Double Commande DA42 | 6 heures  |

**Cette MEP DA42 sera signalée sur votre licence comme MEP – DA42 et limitée à ce seul multi-moteur. Toute utilisation d'un autre avion « MEP » devra faire l'objet d'une formation aux différences.**

**Nota :** Conformément au JARFCL 1-261 cette formation MEP est nécessaire à l'entrée en stage IR modulaire

**Durée approximative de la formation :** 2 semaines

**Calendrier des stages :** nous consulter

- 
- 1) Le projet de devis ne constitue en aucun cas un document contractuel.
  - 2) Le contenu de la formation pourra être révisé en fonction des résultats, après décision conjointe du stagiaire et de l'école.
  - 3) Les tarifs indiqués incluent l'instruction, ainsi que les taxes d'atterrissage et de carburant.
  - 4) Le temps consacré par les instructeurs aux briefings et débriefings n'est pas facturé.
  - 5) L'EPAG se réserve le droit de modifier sans préavis ses tarifs en cas de variation des coûts de carburant.
  - 6) Le coût de la formation sera facturé au candidat en fonction du tarif en vigueur à la date de son inscription.
  - 7) Les tarifs indiqués excluent le coût de la documentation nécessaire à la formation pratique (carnet de vol, cartes 1/500 000, cartes Jeppesen,...) ainsi que l'hébergement, la restauration, les déplacements des stagiaires.
  - 8) Tenue correcte exigée : chemise blanche, pantalon sombre, cravate (offerte)